



Aux parents des élèves de 2^e année

Voici la liste des articles que votre **enfant devra se procurer pour septembre 2024**. Vous devrez renouveler ces articles **au fur et à mesure qu'il en a besoin**.

- 4 duo-tangs **à identifier** : un rouge pour **l'anglais**, un jaune pour la **musique**, un bleu pour les **mots d'orthographe** et un vert pour **C.C.Q**
- 1 paire de ciseaux
- 2 gommes à effacer blanches
- 1 règle en centimètres (30 cm) (aucune règle souple)
- 12 crayons au plomb HB **de qualité**
- 2 stylos : 1 rouge, 1 bleu
- 24 crayons à colorier en bois
- 1 bâton de colle (40 gr.)
- 2 cartables rigides de 1 ½"
- 1 paquet de 8 séparateurs
- 1 **grand** sac de type Ziploc (identifié au nom de l'élève)
- 1 **petit** sac de type Ziploc (identifié au nom de l'élève)
- 1 taille-crayon avec réservoir qui visse
- 1 chemise à 2 pochettes et 3 trous
- 12 crayons-feutres à pointes larges
- 1 paquet de (10) pochettes protectrices transparentes (**à placer derrière les séparateurs**)
- 2 crayons surligneurs (de couleurs différentes)
- 1 duo-tang

**Tout apporter
au début de
l'année**

Autres articles nécessaires :

Sac d'école, étui à crayons avec fermeture éclair. Si certains articles peuvent servir encore cette année, il n'est pas nécessaire d'en acheter des neufs. Les élèves doivent avoir des chaussures d'intérieur et d'extérieur.

N.B. Il est possible que l'enseignant(e) de votre enfant vous demande quelques articles supplémentaires en début d'année.

IL EST IMPORTANT DE BIEN IDENTIFIER TOUS LES ARTICLES

VOUS RECEVREZ EN DÉBUT D'ANNÉE SCOLAIRE UNE FACTURE POUR LES CAHIERS D'ACTIVITÉS.

La liste est disponible sur le site Internet de l'école : <https://lanouette.cskamloup.qc.ca>

Le service de garde « LE COFFRE-AUX-TRÉSORS » sera ouvert à compter du 27 août dès 7 h 15.